



## CANTON DE MONTLHÉRY

**La Ville-du-Bois**

5 942 habitants

Maire :

Jean-Pierre Meur

**Linas**

5 020 habitants

Maire :

François Pelletant

**Longpont-sur-Orge**

5 870 habitants

Maire :

Jean-Jacques Scherchen

**Marcoussis**

7 404 habitants

Maire :

Olivier Thomas

**Montlhéry**

6 063 habitants

Maire :

Lucien Pornin

**Nozay**

4 311 habitants

Maire :

Paul Raymond

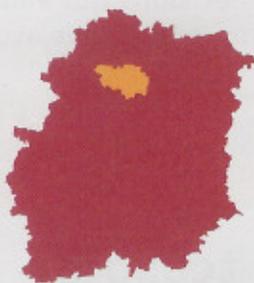
**Saint-Jean  
de Beauregard**

288 habitants

Maire :

François Frontera

## visite cantonale à Montlhéry

Décongestionner  
le réseau routier

Le président du Conseil général Michel Berson a organisé une rencontre avec les élus du canton de Montlhéry le 3 novembre dernier. Accompagné de Gérard Funès, vice-président chargé de la voirie, et de François Pelletant, conseiller général du canton, il a rejoint les maires de Marcoussis, Montlhéry, Longpont-sur-Orge, Nozay, Saint-Jean de Beauregard, et de La Ville-du-Bois au Centre national du rugby. Michel Berson a tout d'abord abordé le transfert, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2006, d'une partie des routes nationales au Département, notamment la RN 20 et la RN 446. Il a aussi rappelé que l'insuffisance des moyens accompagnant cette décentralisation poserait d'importants problèmes. D'une manière générale, la saturation du réseau routier du canton de Montlhéry et le transfert des routes nationales nécessitent une réflexion globale des élus en vue du prochain Schéma départemental des déplacements. Les associations, les communes, l'État et le Conseil général poursuivent leurs discussions dans le cadre du Schéma départemental d'accueil des gens du voyage, qui vise la création d'un nombre suffisant de places sur plusieurs aires de passage sur le canton. Un projet global de Maîtrise d'œuvre urbaine et sociale (Mous) est en cours de validation. Ce dispositif proposera un plan d'actions pour développer une offre d'habitat, adapté aux familles sédentaires ou en voie de sédentarisation. L'élaboration d'une nouvelle convention, en étroite relation avec l'Association départementale des gens du voyage, permettra d'optimiser l'accompagnement social des personnes concernées par les services du Conseil général, de l'État et de la Caisse d'allocations familiales.